

DEMANDE DE REPRISE DE COURS RÉUSSI PREMIER CYCLE

IDENTIFICATION

Nom et prénom du candidat		Matricule
Courriel	@umontreal.ca	Programme et no

Je demande la reprise du ou des cours suivants, en vertu de l'article [13.1 b](#) du Règlement des études de premier cycle :

13.1 Droit de reprise

b) À titre exceptionnel et sauf pour les cours individuels, l'étudiant qui n'est pas en probation et qui n'a pas encore obtenu le diplôme ou le certificat postulé peut, avec l'autorisation du doyen ou de l'autorité compétente, reprendre tout cours réussi.

Sigle du cours

Motif de la reprise

Signature de l'étudiant

Date

**À l'exception d'un échec obtenu en raison d'une sanction disciplinaire, d'une fraude ou d'un plagiat, la note utilisée dans le calcul de la moyenne lors de la reprise d'un cours réussi est celle de la reprise et ne peut être inférieure à D.*

RÈGLEMENT DU VICE-DÉCANAT AUX SCIENCES FONDAMENTALES

- Avoir obtenu une note inférieure à **B-** pour le cours que l'étudiant souhaite reprendre.
- Une seule reprise de cours est permise durant le B.Sc.

APPROBATION DU VICE-DOYEN

Acceptée ☐

Refusé ☐ Motif du refus :

Signature du vice-doyen

Date